



Rachat contrat d'engagement

Par **besoindeconseilplus**, le **06/07/2015** à **13:31**

Bonjour,

Je suis diplômée d'une formation sociale. Cette formation ayant été financée par un organisme, je suis tenue en contrepartie de travailler 5 ans pour cet organisme. Si je souhaite rompre cet engagement, je dois rembourser à l'organisme le montant qu'il a engagé dans ma formation (proportionnellement au temps travaillé sur la durée totale d'engagement).

Il se trouve que mon compagnon et moi-même souhaitons désormais quitter la région, et qu'il s'apprête de son côté à demander une mutation.

Je souhaiterais donc, à l'obtention de sa mutation, candidater ailleurs en demandant éventuellement à un autre organisme sur place le rachat de mon contrat d'engagement actuel.

L'autre possibilité est de démissionner au moment où mon compagnon obtiendra sa mutation. Simplement, la somme à rembourser à mon employeur actuel sera alors très importante.

Quels sont mes possibilités ?

Merci pour votre aide

Par **moisse**, le **06/07/2015** à **17:58**

Vous les avez bien exprimées:

* faire financer le dédit formation par une entreprise

* payer et purger ce qu'un polytechnicien nomme "la pantoufle".